

## Cours Approfondi en ligne

# ORGANISATION DES SYSTÈMES DE STATISTIQUES DES PÊCHES

9-19 novembre 2020

### 1. Objectif du cours

Il existe un besoin global de statistiques disponibles à jour, fiables et complètes sur les pêches et ce besoin n'a jamais été autant ressenti qu'à présent, où la plupart des pays sont engagés dans la mise en place de plans nationaux, régionaux et internationaux pour un suivi et une gestion plus efficaces et durable des pêches. Il est reconnu que les objectifs des politiques et de la gestion des pêches doivent être basés sur des données disponibles à jour et fiables. Les plus importantes sources de données concernent les flottes de pêche, les débarquements, les captures et l'effort, l'échantillonnage biologique des prises, le commerce et l'information socio-économique.

L'objectif du cours est de permettre aux professionnels des administrations et des institutions nationales des pêches de réaliser un cycle d'apprentissage exhaustif, à commencer par la définition des besoins en statistiques afin d'appuyer la gestion des pêches et la détermination des politiques, pour passer ensuite aux différents types de données nécessaires et aux systèmes de collecte, et aborder finalement la mise en place de systèmes d'information robustes sur les statistiques des pêches. Le cours vise non seulement à présenter les éléments théoriques de la conception et de la mise en place de systèmes de statistiques sur les pêches, mais aussi à guider les participants sur quoi, pour quoi et comment transformer la théorie en pratique, ceci étant illustré par des exemples concrets et des cas d'étude détaillés. La finalité du cours est de permettre aux stagiaires d'utiliser directement les connaissances acquises pour améliorer les performances des systèmes nationaux sur lesquels ils travaillent.

À l'issue du cours, les participants :

- Seront en mesure de définir quelles sont les données nécessaires en vue de statistiques appuyant la gestion des pêches et la détermination de politiques basées sur des faits constatés ;
- Reconnaîtront le besoin de systèmes de statistiques des pêches qui soient robustes et exacts et, en même temps, coût-efficaces et viables à long terme ;
- Seront capables de définir la méthodologie de collecte de données la plus performante (approche basée sur le recensement ou l'échantillonnage), en fonction des spécificités du pays concerné ;
- Seront familiarisés avec les principes fondamentaux de l'échantillonnage ayant un impact direct sur la fiabilité des statistiques qui en sont issues ;
- Seront sensibilisés quant à l'importance de l'utilisation de classifications, concepts et définitions standardisés internationalement, pour permettre l'échange d'information et la présentation de rapports harmonisés ;
- Obtiendront une connaissance de l'utilisation croissante des outils de communication modernes pour la collecte, le traitement et la soumission des données.

Par conséquent, le cours sera d'une grande utilité pour les experts nationaux du domaine des statistiques des pêches en vue de concevoir, planifier et mettre en œuvre des programmes réguliers visant à collecter plus facilement et efficacement les données.

### 2. Organisation

Le cours est organisé conjointement par le Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), à travers l'Institut Agronomique Méditerranéen de Zaragoza (IAMZ), et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), à travers le Département des Pêches et de l'Aquaculture. Le cours aura lieu selon la modalité en ligne, les cours étant délivrés en direct par des enseignants hautement qualifiés provenant d'organisations internationales, et d'organismes de recherche, de services de l'administration et de sociétés de consulting de différents pays.

Le cours se déroulera du 9 au 19 novembre 2020, sur 9 journées de 4 heures, de 14:00h à 18:30h (fuseau horaire d'Europe Centrale).

### 3. Admission

Le cours est prévu pour 25 participants diplômés de l'enseignement universitaire. Il s'adresse aux gestionnaires des pêches, et aux statisticiens et chercheurs ayant des responsabilités en matière de collecte des données des pêches et de conception, production et utilisation des statistiques des pêches.

Étant donné les diverses nationalités des conférenciers, lors de la sélection des candidats il sera tenu compte de la connaissance de l'anglais, du français ou de l'espagnol, qui seront les langues de travail du cours. L'Organisation assurera l'interprétation simultanée des conférences dans ces trois langues.

### 4. Inscription

La demande d'admission devra être faite en ligne à l'adresse suivante: <http://www.admission.iamz.ciheam.org/fr/>

Il faudra inclure le *curriculum vitae* et les documents justificatifs du curriculum considérés par le candidat comme les plus significatifs par rapport au sujet du cours.

Les dossiers devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Le délai sera prolongé pour les candidats ne demandant pas de bourse et dans la mesure des places disponibles.

Les candidatures des personnes devant obtenir une autorisation pour suivre le cours, pourront être admises à titre provisoire.

Les droits d'inscription s'élèvent à 400 euros. Ce montant comprend uniquement les frais d'enseignement.





## 5. Prise en charge

Les candidats de pays membres du CIHEAM (Albanie, Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie) pourront bénéficier d'un financement couvrant les droits d'inscription. Les demandes provenant d'autres pays membres de la FAO pourront également être considérées.

Les candidats d'autres pays souhaitant bénéficier d'un financement devront le demander directement à d'autres institutions nationales ou internationales.

## 6. Organisation pédagogique

Le cours exigera des participants un travail personnel et une participation active. Le caractère international du cours contribue à apporter des expériences et des points de vue divers, ce qui enrichit le programme du cours.

Les enseignements seront complétés par des exemples illustrés et des cas d'étude, ces activités favorisant l'échange d'idées entre conférenciers et participants. Pendant le cours, les participants travailleront en groupes sur des exercices pratiques leur permettant d'appliquer la théorie apprise.

## 7. Programme

### 1. Introduction aux statistiques des pêches (4 heures)

- 1.1. Pourquoi des statistiques des pêches ?
  - 1.1.1. Une demande croissante d'information, de données et de statistiques
  - 1.1.2. Les statistiques en appui à l'élaboration de politiques nationales basées sur des évidences
  - 1.1.3. Les statistiques en appui à la gestion nationale des pêches
  - 1.1.4. Les statistiques en appui à la gestion régionale et internationale des pêches
- 1.2. Quelles données sont à collecter pour quelles statistiques des pêches ?
  - 1.2.1. Vision générale des données
  - 1.2.2. Indicateurs et variables
  - 1.2.3. Groupe de coordination du travail sur les statistiques des pêches (CWP)
- 1.3. Comment produire des statistiques des pêches ?
  - 1.3.1. De la collecte des données ...
  - 1.3.2. ... aux statistiques des pêches
  - 1.3.3. Nécessité de présenter des rapports
  - 1.3.4. Besoin de processus d'évaluation des stocks
  - 1.3.5. Politiques des données : sécurisation, confidentialité, accès et échange de données

### 2. Systèmes de collecte des données des pêches (10 heures)

- 2.1. Données administratives
  - 2.1.1. Immatriculation des navires / registre des bateaux
  - 2.1.2. Registre des pêcheurs
  - 2.1.3. Licences
  - 2.1.4. Exemples de registres des navires : fichiers nationaux, fichiers mondiaux de navires
- 2.2. Données basées sur recensements
  - 2.2.1. Caractéristiques méthodologiques et opérationnelles communes
  - 2.2.2. Formulation d'indicateurs
  - 2.2.3. Aspects liés aux ressources financières et humaines
  - 2.2.4. Étude de cas
- 2.3. Données basées sur échantillons

- 2.3.1. Aspects méthodologiques et exemples numériques
- 2.3.2. Orientations pratiques pour la conception d'enquêtes des pêches par échantillonnage
- 2.3.3. Aspects liés aux ressources financières et humaines
- 2.3.4. Comparaison avec les systèmes basés sur recensements
- 2.3.5. Exercices (nombre d'échantillons nécessaires, intervalle de confiance)
- 2.3.6. Étude de cas. Pêches à petite échelle. Grèce

### 3. Collecte de données spécifiques des pêches (5 heures)

- 3.1. Données biologiques et évaluation des stocks
  - 3.1.1. Caractéristiques méthodologiques et opérationnelles communes
  - 3.1.2. Modèles d'évaluation des stocks
  - 3.1.3. Étude de cas sur la conformité aux exigences pour la collecte de données sur les pêches de thon rouge (ICCAT)
- 3.2. Statistiques socio-économiques sur les pêches
  - 3.2.1. Flottes et pêcheurs
    - 3.2.1.1. Objectifs de la collecte de données socio-économiques
    - 3.2.1.2. Conception d'une enquête socio-économique
    - 3.2.1.3. Conception de l'échantillonnage – des variables à la sélection des échantillons
    - 3.2.1.4. Collecte de données – formation des spécialistes en collecte de données
    - 3.2.1.5. Vérification de la qualité des données et élargissement de l'échantillon
    - 3.2.1.6. Calcul d'indicateurs
    - 3.2.1.7. Présentation et utilisation des données – depuis le terrain jusqu'au conseil politique
  - 3.2.2. Données sur la commercialisation des produits de la mer
    - 3.2.2.1. Définition et objectifs (prix, formats)
    - 3.2.2.2. Types et sources de données

### 4. Statistiques nationales des pêches et gestion des systèmes d'information (FISMIS) (3 heures)

- 4.1. Conception et mise en place de FISMIS
  - 4.1.1. Gestion des classifications nationales, cartographies selon les normes régionales et internationales
  - 4.1.2. Domaines des données et des informations : données administratives, activités de pêche (déclarations de débarquement, livre de bord, autres flux de données)
  - 4.1.3. Système de travail statistique (collecte et traitement des données) et entrepôts de données pour la diffusion
  - 4.1.4. Statistiques, autres domaines, systèmes d'information géographique (GIS)
- 4.2. Approche de la FAO pour la mise en place de FISMIS
- 4.3. Nouveaux outils pour la collecte, le traitement et la présentation de données
- 4.4. Étude de cas sur FISMIS, Espagne

### 5. Statistiques régionales et internationales des pêches (5 heures)

- 5.1. Statistiques Eurostat
  - 5.1.1. Cadre européen des statistiques des pêches
  - 5.1.2. Tendances futures des statistiques des pêches
  - 5.1.3. Bases de données en ligne
- 5.2. La FAO et les statistiques des pêches
  - 5.2.1. Les statistiques des pêches de la FAO
  - 5.2.2. Appui au cadre régional des pêches (ex. CGPM, WECAFC)

### 6. Groupes de travail pour réaliser les exercices pratiques sur l'organisation des systèmes de statistiques des pêches (7 heures)

### 7. Débat général (1 heure)

## CONFÉRENCIERS INVITÉS

J. GEE, FAO, Roma (Italie)  
J. GEEHAN, FAO, Roma (Italie)  
O. GÓMEZ-PRÍETO, EUROSTAT (Luxembourg)  
Y. LAURENT, Expert en statistiques des pêches, Tarbes (France)

C. PALMA, ICCAT, Madrid (Espagne)  
S. SPYROULIS, ELSTAT, Piraeus (Grèce)  
S. VANNUCCINI, FAO, Roma (Italie)